

Vivre à ARBOYS EN BUGEY

Bulletin d'informations municipal • avril 2023 • arboysenbugeys.com



DÉCRYPTAGE

L'eau, cet or bleu aussi rare que précieux

P.6

VIE CIVIQUE

La sobriété énergétique est l'affaire de tous

P.9

HOMMAGE À...

Joseph Brunel,
maire d'Arbignieu

P.15



L'ÉDITO du maire

Bien chers tous,

En ce début d'année 2023, avant de résumer l'année 2022, permettez-moi tout d'abord d'adresser mes remerciements pour le travail accompli à toute l'équipe municipale, aux employés communaux de terrain pour qui l'année a été particulièrement difficile, notamment marquée par les soucis de l'été, avec notre réseau d'eau sur la commune déléguée et historique d'Arbignieu et comme s'il ne fallait pas faire de jaloux, juste avant Noël la commune déléguée de St Bois a également été impactée par des restrictions d'usage d'eau.

Remerciements au SDIS01, aux pompiers pour leur professionnalisme, aux agriculteurs et aux bénévoles pour leur aide et leur soutien lors de l'incendie du 14 août à 2 jours près à la date anniversaire de celui 19 ans plus tôt qui est encore dans toute nos têtes.

Remerciements au corps enseignant et au personnel auxiliaire pour la qualité du travail accompli, ainsi qu'aux membres du Sou des Écoles pour leurs actions en faveur de nos enfants.

Remerciements aux bénévoles des Associations pour les animations organisées ainsi qu'aux bénévoles de la Bibliothèque et de la commission d'Actions Sociales dont les colis de fin d'année ont reçu un excellent accueil de la part des bénéficiaires, pour preuve le grand nombre de remerciements reçus de la part de nos anciens avec lesquels il y eut, lors de la distribution, de bons moments d'échange.

J'adresse une pensée à nos malades et à leurs proches, aux familles de ceux et celles qui nous ont quitté et j'ai particulièrement pour cette année 2022 une pensée pour Émile Poncet conseiller municipal pendant 1/4 de siècle de 1995 à 2020.

2022, année de préparation,

Préparation des dossiers relatifs à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) avec 6 points retenus par rapport à l'urgence de la protection des populations et constituant la 1^{ère} tranche. Nous aurions aimé pouvoir faire démarrer ces chantiers concernant 4 citerne enterrées et 2 souples en surface, mais la complexité des dossiers nous a fortement retardés.

Préparation du dossier relatif à l'isolation du bâtiment École.

Préparation du dossier en vue de la réalisation d'un City Stade multi activités.

Concernant la rénovation de l'Eglise St Etienne d'Arbignieu, un architecte du patrimoine est intervenu. Son étude nous a été commentée et nous sommes dans l'attente de précisions afin de pouvoir programmer, dans le bon ordre, les travaux à réaliser. Pour cette étude, remerciements au Département pour son aide à hauteur de 30 %.

Le programme New Deal pour la suppression des zones blanches en téléphonie mobile a prévu de nous doter de 2 antennes, l'une proche de la station d'épuration de Peyzieu qui fonctionne depuis décembre 2022, la seconde, en haut de Veyrin au-delà du réservoir d'eau, qui devrait être installée vers fin avril 2023.

Dans le cadre du Plan de Relance et de la régénération de plantation quelques 4 000 Douglas ont été plantés.

Concernant les principales réalisations 2022, l'agencement de l'espace Charles Berger a été revu compte tenu de l'utilisation qui en est faite, ainsi l'éclairage entre les 2 salles a été dissocié, il en est de même pour le chauffage. Un défibrillateur a été installé et les abords sont éclairés par détection. L'espace est maintenant dédié aux activités périscolaires et scolaires, aux réunions du Conseil Municipal, en dehors de ceci les règles d'utilisation sont définies dans un règlement. Seule la salle polyvalente Preyboisé est désormais dédiée à une utilisation en tant que Salle des Fêtes.

L'extension du local communal de St Bois est enfin terminée. Nous remercions l'Etat au titre de la DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux), ainsi que la Région AURA. En 2023, nous prévoyons d'agencer quelques places de stationnement entre les Trimax et le local communal.

À Thoys, 4 places de stationnement ont été réalisées Place de la Corbière, ainsi que l'enrobé de la cour du foyer communal à St Bois. En 2023, la traversée de Thoys sera réglementée et il est prévu de réaliser du marquage au sol.

2023 est prévue comme une année de réalisation,

Concernant la Fibre Optique, entre les oubliés et la prévision à environ 8 à 10 ans, la complétude devrait être réalisée dans les 6 mois à venir, malheureusement pour ce faire sur l'ensemble de la commune nous devrons supporter l'implantation d'une quarantaine de poteaux, ceux existants ne pouvant, pour raisons techniques, supporter cette extension...

Courant du 1^{er} semestre, les travaux des points évoqués de la Défense contre l'incendie, qui constituent la 1^{ère} tranche, seront mis en œuvre.

Pour ce qui est de l'action des économies d'énergie, le chantier relatif à l'isolation extérieure de l'école sera échelonné sur les vacances d'hiver, de printemps et à partir de mai 2023 afin de ne pas impacter le fonctionnement de l'école. Nous remercions la région AURA pour son aide sur ce dossier.

Nous espérons pouvoir lancer la mise en œuvre du City Stade multi activités afin qu'il soit prêt pour la rentrée scolaire 2023/2024. J'en profite pour adresser mes remerciements aux bénévoles qui ont décidé de relancer l'ASA « Association Sportive Arbignolane », ce qui est d'un grand secours pour la Municipalité car cela doit nous permettre de pouvoir faire une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport qui peut contribuer jusqu'à environ 50 % du montant du coût des travaux.

Une réflexion est menée relative à l'extinction de l'éclairage la nuit vers laquelle nous serions enclins de nous orienter plutôt que vers le changement des lampes jugé beaucoup trop onéreux pour notre commune, tous les lampadaires étant à changer.

J'en terminerai là, en me réjouissant de voir un état sanitaire qui évolue vers moins de formes graves de la Covid, mais sans oublier la guerre aux portes de l'Europe avec ses conséquences économiques nous affectant tous, pour combien de temps ?

À l'heure où nous mettons sous presse, bien que l'année 2023 soit déjà bien entamée, avec ses joies et ses peines, l'ensemble de l'équipe municipale « agents, employés et élus » vous souhaite le meilleur, ainsi qu'à tout vos proches.

Bonne lecture, bien cordialement.

Monsieur le Maire, **Michel Charles RIERA**

RETOUR SUR l'actualité

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS a été finalisé courant octobre, après notamment, un enrichissement des fiches Feu de Forêt et Restrictions d'eau. Il a été transmis aux autorités administratives compétentes le 25 octobre, en intégrant également les dernières consignes de l'Etat datant d'août 2022.

Début des travaux dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie devrait être finalisé au moment de l'édition du présent journal.

« Nous abordons maintenant la phase des travaux, qui devraient démarrer au 1^{er} semestre 2023, afin de couvrir les zones d'habitation les plus exposées. » détaille la Mairie.

Dans les faits, il s'agit d'**implanter une citerne enterrée** au hameau de Thoys, au parking de la salle Charles Berger, aux pieds des Revoiroettes et une dernière au parking derrière la mairie d'Arbignieu. **Deux citernes souples** seront aussi installées, l'une aux Sablières, l'autre chemin de Lachat.

Ces travaux seront achevés **fin du deuxième semestre 2023**, car réalisés l'un après l'autre. Une tranche supplémentaire de travaux sera examinée **selon les possibilités financières** de la commune. D'ores et déjà, un budget de près de 300 000 euros a été consacré à la DECI.

Une meilleure isolation pour l'école

La commune a adhéré, via le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), au **Conseil en Énergie Partagé** (CEP).

« Nous nous sommes appuyés sur ce service pour réaliser un **bilan énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux** » explique Michel Charles Riera.

Bilan énergétique qui a pointé l'importance de réaliser en premier lieu **l'isolation correcte du bâtiment école/mairie**.

« Et cela même si la chaudière au fioul a 34 ans ! » souligne la Mairie, qui explique que le changement de chauffage fera l'objet d'analyses ultérieures.

En tout cas, c'est donc parti pour que le bâtiment fasse peau neuve !

Il a été décidé de réaliser une **isolation par l'extérieur** ainsi que d'**isoler la cave** en réalisant une isolation sous le plancher de la classe du bas. L'enveloppe allouée à ces travaux de rénovation s'élève à 110 000 euros environ.

En parallèle, l'électricité des classes va être remplacée par des **éclairages leds**. Des **volets roulants** vont être également installés sur la façade Sud, pour éviter de souffrir de la chaleur et pouvoir aérer la nuit dès le printemps si besoin.

Le phasage des travaux sera concentré sur les **vacances scolaires**. L'électricité sera changée pendant les vacances de février et les volets seront installés durant les vacances de printemps. L'isolation de la façade Nord débutera courant mai et le reste des travaux se déroulera jusqu'au mois de juillet.

Le saviez-vous ?

Un Conseil en Énergie Partagé, c'est quoi ?

Initié par l'ADEME, ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants. Il permet de mutualiser les compétences d'un technicien spécialisé entre plusieurs communes d'un même territoire, ne disposant pas de compétences « énergie » en interne. Cela aide les collectivités à orienter leurs choix en matière de performance énergétique et ainsi d'optimiser leur budget « énergie » de la commune !

Un City Stade met le sport au cœur d'Arbignieu

Situé sur le terrain du Vivier, il s'agit d'un **terrain multi sports** d'une emprise au sol de 32 mètres par 18 mètres. Le terrain de pratique fera 25 x 12 m et permettra aux administrés de s'adonner au football, au handball, au basketball, au volley-ball, au badminton, au tennis. Il comportera également 2 couloirs d'athlétisme. A terme, le terrain du Vivier accueillera aussi une **aire familiale** avec jeux d'enfants.

Cette nouvelle infrastructure vient répondre aux **besoins de l'école**. Elle a aussi vocation à **favoriser le lien social**, le sport-santé, la pratique sportive féminine, en accueillant diverses activités sportives et en étant mise à disposition des habitants, selon un programme d'utilisation en cours de réflexion.

Le dossier est **en cours de finalisation**. La Mairie va réaliser une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS), en argumentant sur la reprise des activités de l'ASA (Association Sportive Arbignolane), voire sur d'autres associations sportives environnantes.

La Fibre avance

Comme le rappelle le SIEA, organisme chargé du déploiement de la fibre optique sur le département de l'Ain, « *la commune d'Arboys en Bugey est couverte depuis 2018 à près de 80 %.* »

Des travaux vont **très bientôt démarrer afin de compléter ce taux de couverture**, de sorte que chacun puisse bénéficier de cette nouvelle technologie, qui va dans les années à venir remplacer le réseau téléphonique cuivre historique.

Le réseau construit en 2018 est devenu par endroit **saturé** à cause des nouvelles constructions, donc de **nouveaux câbles** doivent être déployés. Ces nouveaux câbles vont permettre de rendre éligibles les foyers qui ne l'étaient pas jusqu'à présent, ainsi que les futures nouvelles constructions pour les années à venir.

« *Pour des raisons essentiellement de coût, ces câbles sont déployés sur les infrastructures exis-*

tantes, donc en souterrain s'il en existe, et sinon en aérien, sur les poteaux électriques et/ou telecom existants. » Cependant, certains des poteaux existants ne tiennent pas la charge avec le nouveau câble. « *Cela peut paraître parfois étrange au vu de certains poteaux, mais beaucoup de paramètres non visibles sur le terrain sont à prendre en compte : type des câbles existants, angle de piquetage, tension des câbles, etc ...* » explique le SIEA. Pour les poteaux telecom, certains sont d'office déclarés **inutilisables par Orange du fait de leur vétusté** !

Voilà pourquoi, « *Pour des raisons de coût et de rapidité, le SIEA a décidé dans ces cas de poser un nouveau poteau à côté du poteau défaillant.* » En effet, pour les poteaux d'Orange, remplacer le poteau reviendrait à utiliser de l'argent public pour rénover un réseau privé.

Un flash code pour optimiser le tri des déchets

Vous avez déjà tous pu le constater, la Communauté de Communes Bugey-Sud a déployé dernièrement sur tout le territoire une solution visant à **améliorer l'utilisation des conteneurs de tri**.

Des autocollants avec un flash code spécifique ont été apposés sur chaque conteneur.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, sur l'ensemble du territoire Bugey-Sud, le service est pleinement opérationnel et vous pouvez donc signaler, à l'aide de votre smartphone, l'état d'un conteneur semi-enterré en 2 étapes :

- 1. Scanner le QR code installé sur le conteneur**
- 2. Signaler le problème parmi 3 possibilités : le conteneur **DÉBORDE**, le conteneur est **CASSÉ**, le conteneur est **SALE**.**

Décryptage

L'eau, cet or bleu aussi rare que précieux

Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, l'eau est plus que jamais une ressource primordiale.

Retour sur les coupures d'eau du mois d'août sur la commune déléguée d'Arbignieu

Distribuer une eau **de bonne qualité et en quantité suffisante** est la préoccupation majeure et première des élus et du Maire notamment. Aussi, couper l'eau du robinet n'est jamais une décision facile à prendre pour les élus et elle l'est encore moins pour un Maire. Mais la situation des sources d'Arbignieu durant l'été 2022 était telle qu'**une mesure d'envergure s'imposait**. Au début du mois d'août, en une toute petite semaine (4 jours en réalité) nos 3 sources ont perdu au moins **30 % de leur débit**, la source d'Armaille était tarie, celle du Balai présentait un niveau d'alimentation de 50 à 55 % et celle de la Fontaine d'Huile approchait les 60 %. « *Le niveau de chacun de nos 4 réservoirs de distribution était difficile à maintenir.* » rappelle Michel Charles Riera.

L'équipe communale s'inquiétait de l'évolution de la situation, en cette période de grande sécheresse, voire de canicule. Elle avait aussi en mémoire l'été 2019 pendant lequel, Le Maire, le 1^{er} Adjoint et l'employé communal se sont relayés plusieurs nuits d'affilée pour aller, d'une part, surveiller le niveau du 1^{er} réservoir, et pour, d'autre part, activer ou désactiver les pompes d'alimentation.

Aussi, le Maire, après consultation et **en accord avec les adjoints et les employés municipaux concernés**, a préféré « prévenir plutôt que guérir » et a choisi de procéder à des **coupures d'eau préventives**, dès le 5 août, sur la commune déléguée d'Arbignieu le temps que la situation se stabilise. Pour pallier l'absence d'eau potable, les élus ont procédé à une **distribution quotidienne** d'eau embouteillée et ont particulièrement été attentifs à la situation des plus fragiles.

La situation n'a pas toujours été simple à vivre pour les habitants mais vous avez été nombreux à faire preuve de patience et de compréhension. Outre le fait de la baisse de niveau de nos 3 sources, subsistait depuis pas mal de temps la **présence d'une fuite** que les services et les prestataires n'arrivaient pas à localiser. A compter du jour des restrictions, tout a été mis en œuvre afin d'éradiquer la fuite qui nous tenait en haleine depuis bien trop longtemps.

Fuite dans le réseau d'eau : problème enfin résolu !

Comme bon nombre de communes, le réseau d'Arboys en Bugey est **vétuste**, comptant plus de 60 ans d'existence. Une fuite était avérée de longue date, située sur le hameau de Thoys. A plusieurs reprises, l'équipe communale a tenté de la localiser précisément, mais ses recherches étaient perturbées par la proximité du ruisseau, qui fait « *caisse de résonance* ».

En plus de recherches en journée, l'équipe communale a passé une bonne partie d'une nuit à « *l'écoute du réseau* », en vain. Lors de la prise de décision de couper la distribution d'eau, **tous les moyens ont été mis en œuvre** afin d'arriver à trouver cette fuite, et l'action a été classée « *Priorité des Priorités !* ».

Plus d'une semaine (10 jours supplémentaires) a malgré tout été nécessaire avant de pouvoir situer la casse qui a pu être **réparée dans les 48h**. Casse qui se trouvait dans un secteur où nous avions déjà cherché plusieurs semaines auparavant. Au total 13 jours de restrictions (coupure) et 24 jours de distribution d'eau embouteillée.



CONTACT

La communauté de communes Bugey-Sud exerce la compétence eau potable et assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2023. A compter de cette date, elle devient votre interlocuteur pour la gestion de l'eau et l'assainissement.

Numéro de téléphone : 04 28 38 44 81
Mail : regiedeseaux@ccbugeysud.com

Retour sur les coupures d'eau du mois de décembre sur la commune déléguée de Saint Bois

Après la gestion de la ressource en eau du mois d'Août sur la commune déléguée d'Arbignieu, le 9 décembre c'était au tour de la commune déléguée de Saint Bois d'être affectée par **une casse** impactant du même coup la distribution d'eau sur Prémeyzel, Le Crozet, Veyrin et Saint Bois. En effet, chacune de nos communes historiques possède son **propre réseau d'eau potable**.

Ainsi le 13 décembre, la panne ayant été localisée, l'eau a pu à nouveau couler au Crozet, Veyrin et Saint Bois. En fait, il s'agissait de la **canalisation sous fluviale** qui traverse le Gland, face à la station de pompage. Une canali-

sation « calorifugée » à même le sol a été mise en place. La distribution d'eau embouteillée a pu être levée dans la journée du 23 décembre. Au total 5 jours de restrictions (coupure) et 15 jours de distribution d'eau embouteillée.

Changer les compteurs d'eau pour une meilleure gestion

En 2022, la commune a encore eu compétence pour la **gestion de l'eau potable et de l'assainissement**. A ce titre, il lui incombe d'entretenir ou de faire entretenir le réseau d'eau potable ainsi que le réseau d'assainissement collectif. Les compteurs font partie intégrante du réseau d'eau potable et sont propriété de la commune. Normalement un compteur d'eau potable est à changer **tous les 10 à 12 ans** afin de maintenir un bon

comptage de l'eau distribuée et de l'eau consommée, car chaque année la commune doit déclarer à l'Agence de l'eau la consommation globale et répondre à un taux de rendement.

Cela n'a pas été réalisé sur les **deux dernières décades**, ce qui explique que la Mairie procède au changement de ces anciens compteurs par campagne. A ce jour, il reste à réaliser ces changements sur **Arbignieu et Peyzieu** pour partie.

« Il est de coutume que chaque année, à la rentrée, nous réalisons le **relevé des compteurs** et, lorsque cela est nécessaire, nous procédions à leur changement. » signale la Mairie. Dans le passé les compteurs étaient très souvent à l'intérieur des habitations, ce qui ne sera plus le cas aujourd'hui. Désormais, les compteurs sont, autant que possible, installés **en limite de propriété**, ce qui évite le dérangement lorsqu'une intervention est nécessaire.

LA COMMUNE en action

Un 14 août sous haute tension

Canicules à répétition et sécheresse record ont placé la forêt et les incendies qui la dévorent au cœur de l'actualité de cet été 2022. Arboys en Bugey n'a pas été épargnée.

Le 14 août, une alerte a été donnée, entre 0h15 et 0h30, pour un feu sur les hauteurs de Saint Bois, voire de Colomieu. Les pompiers sont arrivés sur les lieux très rapidement, ainsi qu'une poignée d'élus pour les guider sur le terrain. Après avoir attaqué les flammes à leur base, les pompiers se sont rendus compte d'un second départ de feu, à 150 mètres, plutôt dans leur dos.

Rapidement, une **cellule de crise** a été montée à la salle Preyboisé qui a été réquisitionnée.

L'incendie s'est étendu sur **4 hectares environ**. Il a mobilisé quelque **20 casernes, 135 pompiers et 77 véhicules, issus de tout le département** : Belley, Chalamont, Lhuis, Pont d'Ain, Izernore, Bellegarde sur Valserine, Lagnieu, Nantua, Ambérieu, Seyssel, Culoz, Artemare...

Les pompiers ont lutté toute la nuit et étaient encore à pied d'œuvre aux premières heures du matin.

La situation était d'autant plus complexe que les lieux sont **d'accès difficiles** : seuls les camions de 4000 voire 6000 litres pouvaient passer, les véhicules avec des citernes plus importantes étaient bloqués en bas.



Devant l'urgence de la situation, nous avons fait appel à la **solidarité des administrés** et nous nous sommes tournés vers **les agriculteurs** pour trouver des tonnes d'eau supplémentaire. **Jean-Michel Fournier de Peyrieu** nous a mis à disposition une citerne de 8000 litres et **Paul-Adrien Jacob** une de 4000 litres. Nous remercions également **M. Felci**, qui a aussi proposé sa tonne à eau. Par ailleurs, les pompiers ont pu recharger à l'aller comme au retour auprès de la **station de pompage** dans la plaine de Peyzieu, de la **famille Anthelme**.

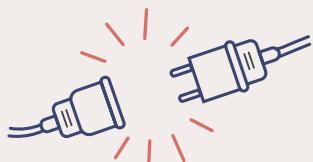
Quelle inquiétude pour la population ! Inquiétude renforcée par un souvenir toujours aussi vif et douloureux : celui de l'incendie de St Bois / Sillignieu du 12 août 2003.

Comment deux départs de feu à minuit passé peuvent avoir eu lieu dans ces endroits si escarpés ? On est en droit de se poser la question.

« Nous avons cependant pu en tirer plusieurs enseignements précieux, avons **révisé notre PCS** qui était en cours de finalisation, en apportant notamment plusieurs précisions à la **Fiche Incendie**. » explique Michel Charles Riera.

La sobriété énergétique est l'affaire de tous

Été comme hiver, on pense à ces éco-gestes quotidiens qui permettent de réaliser des économies d'argent et d'énergie tout en réduisant son empreinte écologique.



Ne pas laisser ses appareils en veille

Éteindre les appareils en veille permet d'**économiser jusqu'à 15% de la facture d'électricité** (hors chauffage et eau chaude), soit **plus de 100€/an** !

Brancher ses appareils électriques sur une multiprise avec interrupteur suffit pour **économiser jusqu'à 10% sur la facture d'électricité**. En revanche, on conseille de **ne pas déconnecter les lave-linge et lave-vaisselle** : les veilles servent souvent à la détection des fuites d'eau.

Cuisiner économe

Couvrir sa casserole permet une cuisson plus rapide et de consommer **25% d'énergie en moins**. Et en éteignant le four avant la fin de la cuisson, c'est **10% d'électricité** consommée en moins !



Calorifuger les tuyaux et le ballon d'eau chaude

En entourant le ballon d'eau chaude et les tuyaux **avec un isolant**, on évite les pertes de chaleur. Le **calorifugeage** est d'autant plus nécessaire lorsque le ballon d'eau chaude est installé **dans un endroit non chauffé** (garage, sous-sol...) et que les points d'eau sont éloignés du ballon d'eau chaude.

Dégivrer son frigo

Une couche de givre de **2 mm** peut entraîner une surconsommation de l'ordre de **30%** sur un réfrigérateur ou un congélateur. On pense donc à vider son frigo et à le dégivrer **une fois par an**. Vous pourrez le laisser éteint durant toute votre absence. Ainsi, vous prévenez les consommations inutiles.

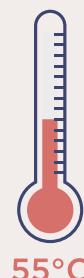


Couper le ballon d'eau chaude

Si vous partez pendant plusieurs jours, inutile de laisser le cumulus branché. Au moment de le rallumer, on fait attention à porter l'eau à une température **supérieure à 60°C** pendant au moins 60 minutes ou **à 70°C** pendant quelques minutes, afin d'éviter le développement de bactéries de légionnelles.

Régler la température du ballon d'eau chaude électrique

Programmer la température à **55°C**, c'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela **limite la consommation d'électricité** nécessaire pour chauffer l'eau.



Limiter la taille et la luminosité de la TV

Des téléviseurs toujours plus grands entrent dans les salons,

mais ils **consomment plus d'électricité** : un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm. En **diminuant la luminosité** de la télévision manuellement ou par contrôle automatique, vous diminuerez la consommation électrique de votre appareil d'environ **25%**.

Passez aux LED

Les lampes à LED consomment **peu d'électricité** et durent **longtemps** (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat !



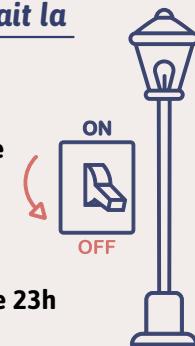
A+++

Privilégier la classe énergétique A+++

L'étiquette énergie classe les appareils du plus sobre (A++) au plus énergivore (D). À volume équivalent, un **appareil de classe A+++ consomme de 30 à 60% moins d'énergie** qu'un appareil de classe A.

Et si on éteignait la lumière ?

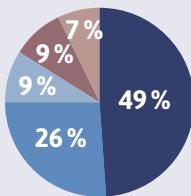
La Mairie étudie l'**extinction totale ou partielle** de l'éclairage communal dans une fourchette **de 23h à 5h-5h30**.



BUDGET 2022 l'essentiel

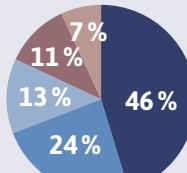
Budget principal

En fonctionnement :
505 175 €



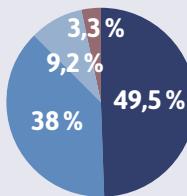
RECETTES

Recettes fiscales	249 404 €
Dotation de l'état	129 724 €
Facturation services	47 718 €
Report 2021	44 934 €
Loyers immeubles	33 395 €



PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

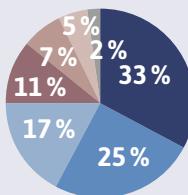
Entretien des locaux	35 000 €
Énergie	18 000 €
Locations	10 000 €
Assurances	8 000 €
Tel	5 000 €



DÉPENSES

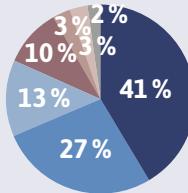
Charges de fonctionnement	250 135 €
Personnel	191 850 €
Indemnité maire et adjoint	46 500 €
Dotation investissement	16 690 €

En investissement :
814 767 €



Vente de biens immobiliers	265 320 €
Subventions	201 813 €
Emprunt	140 000 €
Report 2021	93 906 €
Récupération taxes dont TVA	57 037 €
Excédent de fonctionnement	40 000 €
Dotation du budget de fonctionnement (amortissements)	16 691 €

Principaux projets d'investissement en 2022 :
778 000 €



Défense externe incendie	317 000 €
Bâtiments publics	210 000 €
City Stade	100 000 €
Isolation école	80 000 €
Plantations ONF	26 000 €
Église Saint Etienne	25 000 €
Eaux pluviales église Arbignieu	20 000 €

NOTA : Présentation des chiffres principaux dont les montants sont arrondis.

Voté à l'équilibre

En fonctionnement

Dépenses	505 175,36 €
Recettes	505 175,36 €

Réalisé

Dépenses	682 649,46 €*
Recettes	723 621,28 €

Représentant un excédent de 40 971,82 €

*Y compris la régularisation des produits de cession

En investissement

Dépenses	814 767,89 €
Recettes	814 767,89 €

Dépenses	178 646,14 €
Recettes	584 104,37 €**

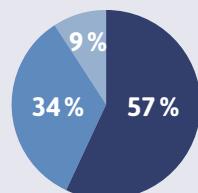
Représentant un excédent de 405 458,23 €

**Dont prêt de 140 000 € non consommé

Soit sur le budget principal, **un excédent d'exploitation 2022 de 446 430,05 €**

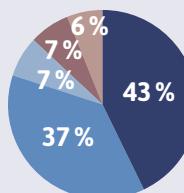
Budget eau et assainissement

En fonctionnement : 209 465 €



RECETTES

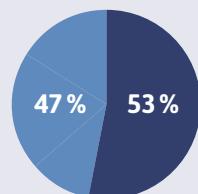
Facturation eau	119 117 €
Report exercices antérieurs	70 300 €
Quote-part sur subvention	20 048 €



DÉPENSES

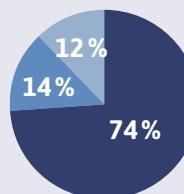
Dotation amortissements	88 836 €
Charges à caractère général	77 004 €
Remboursement emprunts	15 225 €
Redevances Agence de l'Eau	15 000 €
Atténuation charges autres	13 400 €

En investissement : 167 616 €



RECETTES

Transfert amortissement et subventions	88 836 €
Report exercices antérieurs	78 780 €



DÉPENSES

Travaux	124 469 €
Remboursement emprunts	23 100 €
Transfert de subventions	20 047 €

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Eau et Assainissement est reprise par Bugey Sud. Le budget Eau et Assainissement est donc transféré à la Communauté de Communes Bugey Sud, avec son excédent.

NOTA : Présentation des chiffres principaux dont les montants sont arrondis.

Voté à l'équilibre

En fonctionnement

Dépenses	209 465,23 €
Recettes	209 465,23 €

Réalisé

Dépenses	183 884,91 €
Recettes	165 060,13 €

Représentant un déficit de 18 824,78 €

En investissement

Dépenses	167 616,45 €
Recettes	167 616,45 €

Dépenses	44 212,99 €
Recettes	87 552,45 €

Représentant un excédent de 43 339,46 €

Soit sur le budget Eau et Assainissement, **un excédent d'exploitation 2022 de 24 514,68 €**

Pour tout problème relatif à l'eau et l'assainissement, merci de contacter désormais, la Communauté de Communes Bugey Sud au **04 28 38 44 81**.



Agenda

Retour sur 2022

19 mars

Dépôt de gerbes à Arbignieu et à St Bois à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie (Accords d'Evian)

26 mars

Journée nettoyage de printemps. Montée de Peyzieu et Rues des hameaux

08 mai

Cérémonie du 8 mai

18 juin

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

25 juin

Carnaval, Kermesse du Sou des écoles (report du 2 avril pour cause de météo)

1^{er} juillet

Fête de l'école, apéritif partagé

9 juillet

Repas communal organisé par Arbi'fêtes & Traditions

14 juillet

Dépôt de gerbes à Arbignieu et à St Bois à l'occasion de la Fête nationale

7 août

Concours de labour au lieudit « En Ormaye » (Peyzieu) organisé par les jeunes agriculteurs

14 août

Incendies, feu de forêt à Saint Bois

11 novembre

Dépôt de gerbes à Arbignieu et à St Bois, à l'occasion de la célébration de l'Armistice de 1918

17 décembre

Marché de Noël organisé par le Sou des écoles

En 2023...

25 mars

Carnaval du Sou des écoles
Journée nettoyage de printemps

14 mai

Après-midi convivial à la salle Preyboisé, organisé pour nos anciens, par la commission des affaires sociales



Les associations ont la **PAROLE**

Le Club de l'amitié

Après une saison 2021/2022 un peu difficile, nous avons repris nos **rencontres de la saison 2022/2023 le 12 septembre à l'espace Charles Berger**. Nous remercions la municipalité de nous accueillir dans cette salle. Notre **assemblée générale** s'est tenue le 17 octobre pour renouveler les adhésions et faire les prévisions de l'année. **Nous nous réunissons le premier et le troisième lundi du mois à 14 heures pour pratiquer des jeux de société.** Nos adhérents souhaitent que les rencontres soient **prolongées jusqu'en juin**. Nous avons partagé un repas au restaurant le 2 décembre et avons fêté les Rois en janvier 2023.

NOUS INVITONS LES RETRAITÉS D'ARBOYS EN BUGEY À SE JOINDRE À NOUS. ILS SERONT LES BIENVENUS.

Meilleurs vœux pour 2023,

La Présidente Lucette Locatelli

Bibliothèque Communale Au fil des mots

Nous rappelons que l'accès à la bibliothèque est **gratuit** pour les habitants d'Arboys en Bugey. Nous avons ajouté cette année de nouveaux livres, dont des romans policiers. La bibliothèque est **ouverte une fois par semaine** par des bénévoles. Compte tenu de la disponibilité de ces bénévoles, nous allons, à partir de janvier 2023, **modifier une partie des plages horaires soit :**

- **le 1^{er} et le 3^{ème} mardi** du mois de 10h à 12h (inchangé)
- **le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi** du mois de 10h à 16h (à la place du jeudi)
- **le dernier samedi du mois** sera supprimé, par manque de fréquentation

Le planning trimestriel sera affiché.

NOUS RECHERCHONS TOUJOURS DES BÉNÉVOLES !

L'équipe de la bibliothèque

ARESEA

Plusieurs dates sont à retenir :

SAMEDI 24 JUIN 2023 AU PREYBOISÉ

Concert avec Denis DENIGHT, chanteur/musicien, qui a déjà été très apprécié le 6 août 2022, lors de sa première venue. Pour cette deuxième fois, il fera également danser ceux qui en auront envie, suite à la demande de certains.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 AU PREYBOISÉ

Concert avec Mylène et Flavien que certains connaissent déjà.

FIN NOVEMBRE 2023

Vente de Cerdon pour les fêtes de Noël ou **Vente de fromage**.

Nous en profitons pour donner une information au sujet des **Dons pour l'Association**. Un reçu fiscal peut vous être remis si vous le désirez. Dans ce cas-là, le libellé du chèque doit être : « **Association Diocésaine Belley-Ars - Église d'Arbignieu** ». Le chèque doit être remis ou envoyé à ARESEA.

Merci à tous ceux qui permettent à l'Association d'exister.

Pour tous renseignements :

Janine et Patrick MALEYRIE : 06-17-06-25-42

Mail : aresea@laposte.net

ASSAPE

L'Association ASSAPE vous souhaite une très bonne année 2023, malgré les divers chaos de notre chère planète. L'ensemble du bureau restera encore cette année, **vigilant en matière de protection de l'environnement** dans notre commune.

En ce qui concerne **les carrières**, l'Enquête Publique de leur agrandissement, ainsi que celle de la modification des chemins communaux pendant l'exploitation, sont, comme prévu, annoncées pour la fin de l'année 22 début de l'année 23 ; elles seront **consultables en mairie**. Le bureau est régulièrement en contact avec le Cabinet SOLEA en charge de tous les dossiers.

Pour rester dans le même secteur que les carrières, nous resterons vigilants sur la possibilité d'accueillir, pour la Commune, **les gens du voyage**, sur un terrain, en lisière des carrières, donnant sur la Départementale D10d, que Bugey Sud pourrait acheter à un propriétaire terrien vendeur (lire CR du 16/12/21 Réunion BUGEY SUD sur leur site)

Vigilance également sur l'**activité de compostage** de Monsieur PHILIPPE sur la commune, avec un nouveau site donnant sur la Départementale D10d comprenant la **construction d'un bâtiment** d'importance pour les engins et pour le stockage émanant du compost. Ce nouveau site se trouve à l'aplomb du village d'Arbignieu, nous espérons que celui-ci n'aura pas à subir d'odeurs.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur soutien.

Roland DOMPS, Président ASSAPE

L'association de chasse fluviale d'Arbignieu

La société de chasse vous donne rendez-vous pour son **traditionnel boudin à la chaudière : le samedi 25 février 2023**.

En fin d'année 2022 un chasseur nous a quittés, il s'agit d'**Emile Poncet**, une pensée à lui et à sa famille.

La société entière, souhaite une bonne année 2023 à tous les habitants de la commune et surtout une bonne santé.

L'association



Les chasseurs de St Bois

Bonjour à tous,

Notre saison de chasse précédente s'est bien terminée. Notre ami, Jacky Billaud, a eu la chance de « mettre droit » sur **un cerf de 155 kg**.

Ce début de saison 2022-2023 démarre assez bien avec le prélèvement de **15 sangliers** au 01/12/2022.

Le nombre de chasseurs ne varie guère, nous sommes **36 membres**, cette année.

A la mi-octobre, nous avons eu la joie d'intégrer notre **nouveau local** qui se situe à côté de la salle des fêtes « Preyboisé ». Cette réalisation a été co-financée en tripartite (Commune, Chasse et Comité des Fêtes)

Nous **remercions chaleureusement Monsieur le Maire, ses prédecesseurs** (Charles BERGER et René VUILLEROD), **ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux** qui ont soutenu ce projet.

En 2023, nous serons heureux de vous retrouver pour nos **différentes manifestations** :

LE SAMEDI 11 MARS DE 9H À 13H : vente de tripes et poulet aux écrevisses (au nouveau local)

LE 1^{ER} AVRIL EN SOIRÉE : repas dansant à la salle des fêtes « PREYBOISE » (en association avec le Comité des Fêtes de Saint Bois)

On compte sur votre présence.

Pour la Société de Chasse,

Le Président, Alain CHABERT

NOTA : Pour mémoire, les articles des pages 13 et 14 sont de la libre expression de chacune des associations.

Joseph Brunel (1899-1978), maire d'Arbignieu

La Mairie souhaite rendre hommage à Joseph Brunel, ancien maire d'Arbignieu, en portant à la connaissance de tous cet article paru dans le quotidien Le Progrès, le mercredi 11 avril 1978.

« Arbignieu et le Bugey ont fait d'émouvantes obsèques à notre correspondant M. Joseph Brunel, maire d'Arbignieu et vice-président des maires du canton.

M. Joseph Brunel, cet enfant du Bugey qui consacra plus d'un demi-siècle au bien-être de ses concitoyens repose désormais au milieu de ce cimetière qu'il avait tellement transformé et rénové. Il a devant lui, toutes choses qu'il aimait et qu'il soigna : le Furans et sa verdoyante vallée, le faisceau des voies de communication qu'il développa ou créa, et dans le loin, un Belley où il exerça comme transporteur et où il aimait à prendre régulièrement son plein d'amitié, multipliant ses contacts humains et sociaux.

La foule innombrable qui l'accompagna en ce champ du repos, hier, attestait bien de l'estime dans laquelle le regretté défunt était tenu partout. Il y avait dans ce cortège tortueux occupant toute la largeur de la route reliant la mairie au cimetière tout ce que le Bugey compte de notables, mais aussi d'humbles hommes, femmes et enfants qui avaient tenu à apporter par leur présence non seulement le suprême adieu, mais aussi ce modeste sentiment de reconnaissance que l'on devait à Joseph Brunel pour la multiplicité des services rendus.

Le cortège s'était formé à la mairie où le cercueil avait été préalablement déposé sur catafalque. Une seule et unique gerbe : celle de la famille ; au pied, entourant le coussin où se trouvaient agrafées ses décorations avec la dernière en date, la Légion d'honneur, deux plaques de marbre, l'une offerte par le Conseil municipal et la seconde par les jeunes du village.

Peu après 15h le cortège funèbre quittait la place du village où s'agglutinait la foule. Les enfants des écoles, les sapeurs-pompiers précédaient le corbillard, suivis du porteur de décos. Derrière la famille, s'avancèrent les membres du Conseil Municipal puis les personnalités officielles : M. Pujol, sous-préfet de Belley, M. Auguste Billémaz, sénateur, M. Charles Millon, député, M. Jean Saint-Cyr, président d'honneur du Conseil Général, M. Jean Cardot, inspecteur national des services nationaux de l'Équipement, de nombreux conseillers généraux entourant M. Marcel Gache, vice-président ; la totalité des maires, adjoints, en activité ou honoraires de la région bugiste ; des représentants de toutes les grandes administrations régionales.

Au cimetière quatre allocutions devaient être prononcées :

M. Graisot adjoint au maire d'Arbignieu retraça la carrière municipale et publique de M. Joseph Brunel, élu comme conseiller en 1925, à l'âge de 26 ans ; il évoqua son action active pendant l'occupation, qui lui valut d'être nommé président du comité local à la Libération. Puis il donna la liste impressionnante des réalisations municipales accomplies depuis 1945.

M. Auguste Billémaz, sénateur, parla en ami mais aussi en homme politique. Après avoir excusé M. Ruet, président du Conseil général, il se plut à rendre hommage au Républicain convaincu qu'était M. Joseph Brunel, rappelant ses origines familiales. Son père le marqua déjà par sa droiture, sa vaillance, son travail et son exemple. Avant d'évoquer la carrière d'administrateur du défunt, M. Billémaz, mit en relief longuement le comportement au front en 1914-1918 puis en 1940-45 du maire d'Arbignieu. Parallèlement, le sénateur de l'Ain souligna avec éloquence les activités de son ami et auxquelles chacun, en ce jour, rendait hommage.

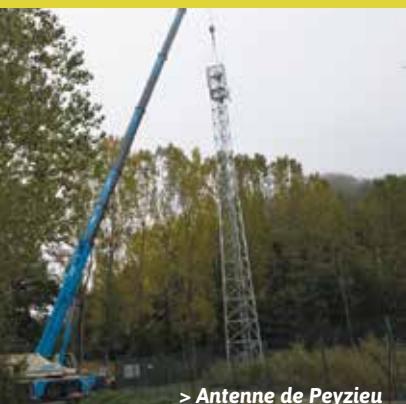
M. Millon, député maire de Belley, président de l'amicale des maires du canton présenta les excuses de M. de la Verpillière, député et président des maires du département. Il mit en évidence les qualités « d'homme populaire » qui animaient M. Joseph Brunel, homme de cœur, son tempérament, son esprit, son caractère, sa bonhomie, les conseils éclairés qu'il ne manquait jamais de prodiguer à ses collègues.

M. Pujol, sous-préfet de Belley, présenta enfin les excuses de M. Ninon, préfet de l'Ain. Il regretta de ne pas avoir assez connu M. Joseph Brunel, mais il se faisait une joie, prochainement, de mieux l'apprécier à l'occasion précisément de la remise de la Légion d'honneur. A ce sujet, le représentant du Gouvernement rappela les termes de la lettre qu'il avait adressée au récipiendaire il y a quelques jours : «vous avez été, cher légionnaire, dira le sous-préfet de Belley, pendant 53 ans, le véritable phare de cette commune. Votre famille, devant laquelle je m'incline aujourd'hui peut être fière de vous voir entouré d'une telle assistance à l'heure où vous vous séparez d'elle et de nous».

Dès lors, précisément, la foule s'inclina. Cela dura longtemps, très longtemps.

A Mme Joseph Brunel, à ses enfants, en particulier à notre collègue et ami Maurice Brunel, son fils, chef de notre agence de Montélimar, nous renouvelons nos sentiments de sympathie. Nous n'oublierons pas que Joseph Brunel fut durant de nombreuses années, notre fidèle correspondant de la commune d'Arbignieu. »

Retour en images



> Antenne de Peyzieu



> Distribution d'eau



> Réparation de la fuite d'eau



> Spectacle de fin d'année



> Kermesse



> Marché de Noël



> Nettoyage du chemin

CARNET DE FAMILLE 2022

NAISSANCES

- 03/05/2022 Mia DUPUPET
- 08/07/2022 Gauvain PROT TIVOLIER
- 17/08/2022 Nathanaël JACOB

MARIAGES

- 05/08/2022 Sabrina GUILLET et Frédéric GONTIER

PACS

- 20/10/2022 Marjorie SARCELLE et Jens ULICZKA
- 10/12/2022 Aurore MARAIS et Franck GAVIOT-BLANC
- 13/12/2022 Adèle LOUVEL et Cyril DUCARRE

DÉCÈS

- 17/02/2022 Simone DALLUT (épouse MACHEFERT)
- 22/12/2022 Chekib BENMEBKHOUT
- 23/12/2022 Émile PONCET

